



Centre Hospitalier
Marguerite de Lorraine
61400 Mortagne-au-Perche

COMPTE-RENDU DE RÉUNION

5^{ème} COPIL DE LA PERMANENCE D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ (PASS)

Réunion	13/06/2024	Horaires : De 09H30 à 11H30
Lieu	Salle du Conseil d'Administration	
Personnes présentes	<p><i>Le copil s'est tenu en présentiel uniquement</i></p> <p>Mme LELIEVRE Natacha, Cadre Coordinatrice parcours de soins Mme REIST Laure, Directrice de Soins Infirmiers CH Mortagne au Perche Mr MEUNIER Fabrice, Responsable Financier CH Mortagne au Perche Mme VERON Marine, Assistante Sociale PASS CH Mortagne Mr MORTIER Alain, Cadre de Santé PASS CH Mortagne Mme TRANCHANT Coraline, Coordinatrice régionale des PASS Mme PORNET Carole, ARS Normandie, Médecin Inspecteur de Santé Publique- PPS61 Mme LECLEIRE Bérénice, ARS Normandie, Gestionnaire administrative et budgétaire des ressources du système de santé, DSP Mr LELANDAIS Jean-François, Pharmacien Mr WAROQUET Jean-Marie, Président de l'Association SOS Détresse Mortagne Mr MARCIREAU Damien, Educateur CSAPA secteur Mortagne Mme SUARD Marie, Coordinatrice CLIC Orne Est Mme LUBINO Diana, CDS LHSS/ACT YSOS Mme POKORSKI Nathalie, Directrice CIAS Mortagne au Perche Mme PRIMET Valérie, Chargée mission de prévention CPTS Orne Est Mme VINSONNEAU Virginie, Référente Santé et Prévention CDC Hauts du Perche Mme TALBOT Anne-Sophie, Cadre PMI Mme MICHAUD Sabrina, Cadre Adjointe DTAS Mortagne CD61 Mme YUNG Sandrine, Assistante Service Social DTAS Mortagne CD61</p>	
Excusés	<p>Mme PERRON Hélène, IDE PASS CH Mortagne au Perche Mme LE ROYER Adélaïde, Assistante de Service Sociale CAF Mr LEMENAGER Paul, Médecin Responsable (<i>par interim</i>) UC-IRSA Orne et CEGGID Orne Mr LE ROY David, Mission d'Appui aux PASS pour l'accueil des Migrants Mme DAVOUST Nathalie, Référente Relations Partenariales Mission Locale Mr LAMBOLEY Morgan, animateur Territorial DAC61 Mme JARDIN Sandrine, Cadre Technique Accès aux Soins et Relations Partenariales CPAM de l'Orne Mme LELIEVRE Mélina, Responsable du Département Droits, Accès aux Soins et Partenariats Mme LECOQCQ, Cadre de Santé CMP Mortagne/Bellême</p>	

<p>Ordres du jour</p>	<p>Présentation du dispositif PASS sur Mortagne Bilan de l'activité 2023 Les évolutions et projets à venir Les attentes du dispositif / Echanges</p>
<p>Contenu des échanges Décisions</p>	<p><u>Présentation du dispositif PASS :</u></p> <p><u>Ses missions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Accueillir toutes les personnes en situation de précarité sociale, qu'elles soient majeures ou mineures (accompagnées d'un représentant légal). -Faciliter l'accès aux soins en fonction des fragilités repérées ainsi que l'accès au système de santé gratuitement pour les personnes démunies. -Accompagner les personnes dans les démarches nécessaires à la reconnaissance de leurs droits (social et médical). <p><u>Son territoire d'intervention :</u></p> <p>La PASS intervient principalement sur le territoire Perche Ornais soit environ 1599 km² et cinq Communautés de Commune.</p> <p><u>Sa composition :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Un Référent administratif qui répond aux difficultés organisationnelles de la PASS et assure le suivi financier des actes réalisés. ▶ Un médecin référent qui réalise une consultation médicale généraliste dès lors que l'état de santé le nécessite. ▶ Un Cadre de santé qui participe à des rencontres hebdomadaires avec l'assistante sociale et l'infirmière. ▶ Une Assistante sociale, à 100% depuis janvier 2020 qui accueille et réalise un entretien social afin d'assurer l'accompagnement dans les démarches d'accès aux droits en matière de santé. Elle travaille en lien avec les partenaires externes et elle assure l'accompagnement physique dans l'établissement et à l'extérieur, ainsi qu'une grande partie des missions de secrétariat et d'accueil inhérentes à la PASS. ▶ Une Infirmière, à 20% depuis le 1^{er} juillet 2020 qui réalise une évaluation de la situation sanitaire, participe systématiquement à la consultation médicale PASS et assure certains soins infirmiers sur prescription. Elle peut accompagner le patient dans ses prises de rendez-vous et participer aux visites à domicile seule ou avec l'assistante sociale en cas de besoin. <p><u>Son fonctionnement :</u></p> <p><u>Faciliter l'accès aux soins :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Possibilité d'une consultation médicale gratuite (RDV les mardis après-midi programmés exclusivement par l'équipe de la PASS). ✓ Délivrance du traitement sur un temps donné avec la PUI de l'établissement. ✓ Accès au plateau technique présent sur le site de l'hôpital : consultations spécialisées, radiologies, bilans sanguins,... ✓ Orientation et aide à la prise de rendez-vous en lien avec les problématiques de santé repérées. ✓ Accessibilité pour les RDV de santé (équipe mobile, intervention au domicile possible en

cas de problème de mobilité du patient).

Aider dans les démarches nécessaires à la reconnaissance des droits (assurance maladie, complémentaire, problèmes financiers, logement,...) :

- ✓ Possibilité d'un entretien social sur RDV du lundi au vendredi de 9h à 17h00 (16h30 les vendredis)
- ✓ Deux permanences sociales sur rendez-vous :
 - Maison France Service de Mortagne : le mercredi de 11H à 12H
 - Maison France Service de Bellême : le vendredi de 10H à 11H.

Rapport d'activité 2023 :

File active de patients: 79 patients dont 66 % de nouvelles situations.

Equilibre H/F : 45 hommes ; 34 femmes. Cet écart hommes/femmes est semblable aux années précédentes.

Age des patients : Les tranches d'âges ont été modifiées et sont plus étoffées qu'auparavant. Nous sommes ainsi passés de 6 catégories à 8. Pour cette raison, les comparaisons sur les dernières années ne sont pas possible cette année.

La catégorie d'âge la plus représentée est celle des 18/25 ans. Viennent ensuite les 66 ans et +.

Lieux d'activités : Comme les années précédentes, la CDC où nous intervenons le plus fréquemment est celle de Mortagne. Nous notons une baisse du nombre de personnes accompagnées sur la CDC des Collines du Perches Normand. Cela s'explique par l'intervention, l'année précédente, de l'infirmière sur la structure d'accueil de Val Au Perche, dans le cadre de l'arrivée des migrants Ukrainiens.

Une hausse d'activité sur la CDC des Hauts du Perche.

L'aller vers : 66 visites à domicile. 31 déplacements pour accompagner des personnes sur des consultations ou pour des démarches administratives (19 en 2022).

Déplacements de l'équipe : 3 349km effectués au total. Cela prend on compte l'ensemble des déplacements (VAD, réunions, accompagnements, synthèses, permanences...).

Les orientations principales vers la PASS en 2023 :

Les professionnels de santé internes à l'établissement.

Les services du conseil départemental et des différentes villes du territoire.

La mission locale jeune de Mortagne.

Ces orientations sont semblables aux années précédentes.

Les motifs de recours :

L'accès aux soins et l'accès aux droits de santé.

Les conduites addictives.

. **18** consultations médicales pour une file active de 9 patients avec pour problématiques principales repérées les conduites addictives, la dermatologie, les pathologies cardio-vasculaires, pneumologiques et digestives.

Les soins les plus prescrits ont été les traitements (dont la grande majorité est délivré par la pharmacie du CH) et les examens complémentaires (bilans sanguins, radiologie...). Le suivi médical est souvent inférieur à 3 mois, une réorientation vers le médecin généraliste de ville ou les dispositifs tels que le Médicobus et les CTS se mettant en place dès que possible.

. **165** consultations infirmières pour une file active de 34 patients avec un suivi moyen de 1 à 6 mois. Les soins réalisés ont été les délivrances de traitements, les bilans sanguins, les évaluations sanitaires, la coordination de soins, l'accompagnement au rdv de santé en intra et/ou extra hospitalier.

. Entretiens sociaux : **264** entretiens sociaux ont été réalisés auprès de 79 personnes.
Les actions menées concernent principalement la reconnaissance des droits en matière de santé. Au quotidien, cela se concrétise par des liaisons avec les partenaires (beaucoup d'appels téléphoniques), l'écoute, des démarches administratives, des VAD, des démarches d'ouvertures de droits et ses relances.

Les chiffres viennent à nouveau montrer une montée de situations complexes et longues. Cela est représentatif de la continuité de la dégradation du contexte social que connaît le pays.

Bilan financier 2023 :

Un total des charges annuelles qui s'élève à 89 365,18 euros et un produit de 80 991,00 euros.
Des charges de personnel à 75 364,71 euros. Des charges pharmaceutiques pour 232 euros. Et Des charges de fonctionnement pour 13 768,74 euros.

Quelques informations complémentaires et temps forts 2023 :

- Mise en place de deux documents de liaison concernant la prise en charge financière d'actes, de produits de pharmacie et d'examen complémentaires non réalisables sur l'établissement par la PASS.

Présentation du document à destination des partenaires.

- Mise en place du groupe de travail santé/précarité (1ère rencontre en juin 2023, 23 professionnels ont participé à cette rencontre).

Les évolutions et projets :

En cours actuellement (2024) :

- ▶ Poursuite du développement du « aller vers » les patients (permanences, VAD, sollicitations d'espaces tiers,.....)
- ▶ Poursuivre la communication auprès des partenaires et professionnels du territoire sur les missions de la PASS.
- ▶ Point file active 2024 : Une hausse de sollicitations auprès de foyers avec des enfants mineurs. Rappel que la PASS ne fait pas de consultation pédiatrique.

A venir (2024) :

- ▶ Retravailler les plaquettes de la PASS afin de les moderniser et les rendre plus lisibles.
- ▶ Evaluer avec nos partenaires la pertinence de maintenir le groupe santé/précarité. En effet, nous craignons de faire un doublon avec les nouveaux temps proposés par le DAC61 nommés « Temps de la Co-Orne-Dination »

** Nous profitons de cette rencontre du COPIL PASS pour interroger nos partenaires à ce propos et ainsi, introduire la seconde partie de notre COPIL : **Les attentes du dispositif / les échanges :***



Mme PRIMET Valérie, Chargée de missions CPTS Orne Est, a participé à la récente rencontre organisée par le DAC qui s'est faite sur BERD'HUIS. Elle nous fait part de son retour et nous indique qu'il s'agit de deux types de rencontres différentes. Les temps proposés par le DAC visent également l'interconnaissance professionnelle mais ne propose pas d'échanger sur des situations complexes.

Les partenaires sont favorables au maintien du groupe santé/précarité.

→ **DATE RETENUE : Le jeudi 26 septembre 2024 à 14h00 au CH de Mortagne.**

Poursuite des échanges : La parole est donnée à nos partenaires qui souhaitent exprimer un retour sur notre dispositif et/ou poser des questions :

*Mme MICHAUD Sabrina, Cadre Adjointe DTAS Mortagne CD61, exprime le souhait d'améliorer la coordination (qui fait quoi) lorsque la PASS et le Cd ont des situations communes.

*Mme PORNET Carole, ARS Normandie, Médecin Inspecteur de Santé Publique- PPS61

Interroge l'équipe sur le travail partenarial avec L'EMPP et la PASS dentaire.

-L'EMPP n'est pas encore présente sur notre territoire. Toutefois, nous avons pu participer à une rencontre EMPP/PASS, organisée par la Coordination régionale des PASS. Même si le dispositif n'est pas encore déployé sur le Perche, nous pouvons contacter les professionnels pour échanger dans le but d'optimiser nos accompagnements.

La PASS est intervenue pour une situation hors territoire, vers la commune de SEES où le dispositif EMPP est déployé. Nous avons pu travailler ensemble dans ce cadre.

-Nous n'avons pas rencontré de difficulté dans l'orientation vers la PASS dentaire.

Mme TRANCHANT Coraline, Coordinatrice régionale des PASS, précise aux partenaires que ce dispositif n'est accessible que sur orientation d'une PASS.

*Discussion collective sur les difficultés de mobilité du territoire.

-Les partenaires constatent que ce frein mène souvent à des renoncements aux soins.

-Mme VINSONNEAU Virginie, Référente Santé et Prévention CDC Hauts du Perche, nous informe qu'une réflexion à ce propos est lancée sur la CDC.

-Partage autour des difficultés financières de mettre en place un service de mobilité.

-Une piste est envisagée autour d'un regroupement des intercommunalités.

* Mme POKORSKI Nathalie, Directrice CIAS Mortagne au Perche, relève que les bénéficiaires du RSA qu'elle accompagne ne bénéficient pas forcément du renouvellement ou de la mise en en place automatique de leur Complémentaire Santé Solidaire. Mme POKORSKI se demande si les autres partenaires rencontrent cette difficulté.

- Mme YUNG Sandrine, Assistante Service Social DTAS Mortagne CD61, n'a pas constaté cela.

- Du côté de la PASS, cela arrive fréquemment. Il faudrait interroger la CPAM à ce propos.

L'équipe de la PASS remercie tous les partenaires qui se sont mobilisés pour ce cinquième COPIL.